

# DECLARATION LIMINAIRE DES REPRESENTANTS DE LA FSU 52

AU CSA SD DU JEUDI 09/11/2023



Nous sommes réunies aujourd'hui, jeudi 9 novembre, pour ce CSA-SD de rentrée.

Une nouvelle année scolaire a commencé et c'est un fossé toujours plus important qui semble s'être creusé entre les personnels des écoles et le discours du gouvernement. Beaucoup de satisfécits institutionnels ne sont depuis longtemps plus audibles, à l'image des revalorisations salariales des professeur-es des écoles et des AESH, présentées comme historiques, alors que pour la majorité, cela ne couvre même pas l'inflation.

Une rentrée « dense », sans aucun doute, la charge de travail se retrouvant toujours alourdie par une annonce ou une autre...

La « densité » de la rentrée se mesure aussi à l'état d'épuisement avancé dans lequel se trouve la majorité de la profession et que la mise en place du Pacte ne va faire qu'accroître, alors que la demande criante concerne de meilleures conditions d'exercice du métier ainsi qu'une véritable revalorisation salariale sans contrepartie.

## PREMIER DEGRE

L'élargissement des évaluations désormais aux CP, aux CE1, aux CM1, aux 6è et aux 4è ainsi que les évaluations des établissements scolaires épuisent les équipes qui n'y trouvent pas les réponses à leurs besoins réels.

Les directeurs/ directrices d'école, dont le nouveau statut hiérarchique n'a pas fait disparaître miraculeusement les nombreuses tâches administratives à réaliser sans temps supplémentaire dégagé, ne touchent pas terre.

Certains directeurs nous avaient contacté. Il leur avait été proposé de récupérer 6h d'APC pour compenser les évaluations nationales or ils sont exemptés d'APC. Nous leur avons conseillé de demander une journée de décharge supplémentaire.

Nous remercions vos services d'avoir répondu favorablement à leur demande, cela a été très apprécié par ces directeurs. Nous sommes bien conscients que cela n'a pas été étendu à l'ensemble du département et ne concerne que quelques cas isolés, mais le bénéfice pour leurs conditions de travail a été réel pour ces directeurs. Il nous semblerait très intéressant que cette mesure soit étendue à tous les directeurs concernés.

Plus que jamais malgré l'engagement intense des agent-es des services que nous saluons, la rentrée a été et est encore pleine d'incertitudes stressantes pour trop d'écoles du département.

Même si nous constatons une baisse du nombre d'élèves, la baisse en Haute-Marne est inférieure aux prévisions, ce qui est pour nous un signe encourageant puisque dans le même temps les autres départements ont subi une baisse plus importante que leurs prévisions.

Si nous calculons le nombre d'élèves perdus correspondant à un ETP retiré par département :

Département | Prévisions | Retraits d'ETP | Nombre d'élèves perdus pour 1ETP | Constat | Nombre d'élèves pour 1ETP

08 | 528 | 20 | 26,4 | 516 | 25,8  
10 | 316 | 12 | 26,3 | 496 | 41,3  
51 | 515 | 11 | 46,8 | 737 | 67  
52 | 304 | 15 | 20,3 | 275 | 18,3

•

Nous sommes bien le département qui a perdu le plus de postes par rapport à sa baisse d'élèves. Avec 15 postes supprimés pour 275 élèves en moins, la Haute-Marne perd 1 poste pour 18,3 élèves. Dans le même temps, ce chiffre est de 67 élèves par poste perdu dans la Marne, 41,3 dans l'Aube et 28,8 pour les Ardennes.

Nous espérons que ce constat de rentrée permettra de limiter la baisse de dotations d'ETP en Haute-Marne l'année prochaine car la spécificité rurale de notre département va limiter le nombre de classes susceptibles de fermer (accords des maires pour fermer une école, temps de transport des élèves...)

## **SECOND DEGRE**

Dans le second degré, à la rentrée, il manquait un enseignant dans au moins la moitié des établissements scolaires, et de nombreux personnels sociaux, de santé ou encore administratifs. La Haute-Marne n'a pas échappé à cette réalité, malgré la communication tapageuse du gouvernement autour du pacte et du remplacement des enseignants.

Par ailleurs, comme à chaque rentrée, nous déplorons le fait que les effectifs puissent dépasser 25 élèves par classe au collège et plus de 30 au lycée. Cela pose de multiples problèmes. Si les inégalités scolaires sont plus présentes chez nous que dans les pays voisins, le nombre d'élèves par classe est pour nous une des difficultés essentielles. Nous finissons par oublier que nous vivons paradoxalement dans un pays qui est 10 fois plus riche que dans les années 50, mais où les choix politiques se font au détriment des plus jeunes et des plus fragiles.

La préparation de la rentrée ressemble à nouveau à celle des années Blanquer où les annonces se succèdent à un rythme effréné. La surenchère des annonces et l'avalanche des injonctions épuisent de plus en plus précocement les enseignants.

Par exemple, au collège, le resserrement des moyens sur les fondamentaux comme la constitution de groupes de niveau est pour nous une erreur pédagogique et politique grave, qui ajoutera de la difficulté aux élèves qui sont déjà en difficulté en mathématiques et en français.

Au lycée, apprendre fin septembre l'augmentation considérable du programme exigé pour le bac rend la charge de travail intenable pour les élèves et les professeurs. Cet événement est également révélateur de la façon dont nous sommes considérés par notre Ministère.

Quant aux lycées professionnels, la réforme a pour objectif de mettre la formation professionnelle des jeunes au service des métiers en tension et de l'emploi au niveau local. C'est un changement total de paradigme qui place les lycées professionnels sous la tutelle du ministère du travail et consacre ainsi le recul de la formation et l'augmentation du temps hors l'école au profit de l'employabilité. Elle s'appuie sur la vieille recette de l'adéquation formation/emploi dont le caractère illusoire a pourtant déjà été dénoncé depuis longtemps par la recherche. Quant aux personnels, le statut des PLP est frontalement ciblé et un vaste plan de reconversions forcées est à craindre.

Sur le plan salarial, la FSU revendique l'abrogation du Pacte, dont nous nous rendons compte tous les jours qu'il est dévoyé pour faire du chiffre au service de la communication gouvernementale qui veut faire croire à l'opinion publique que toutes les heures de cours seront remplacées. Conditionnant le travail en effectif réduit à l'intervention de personnels extérieurs, le Pacte est le prétexte pour ne pas réduire les effectifs et ne pas améliorer les conditions d'étude au sein de la classe.

Enfin, pour terminer cette déclaration, la FSU souhaiterait disposer des éléments suivants pour la Haute-Marne

:

- Les effectifs dans les lycées et les établissements privés (collèges, lycées).
- Les effectifs, le nombre de divisions et le ratio E/D par niveau sur une période longue (10 ans)
- Le nombre de suppression de postes chaque année dans le second degré en Haute-Marne depuis 2015.